

CANADA 2021
Canada Est : pays de lacs et forêts
Circuit de 12 Jours – 10 Nuits
Entrée Toronto - Sortie Montréal
MINIMUM 10 - MAXIMUM 38 PARTICIPANTS



ITINERAIRE :

JOUR 1 : FRANCE → TORONTO / NIAGARA FALLS
JOUR 2 : NIAGARA FALLS / TORONTO
JOUR 3 : TORONTO / KINGSTON / GANANOQUE
JOUR 4 : GANANOQUE / OTTAWA / MONTREAL
JOUR 5 : MONTREAL / QUEBEC
JOUR 6 : QUEBEC
JOUR 7 : QUEBEC / TADOUSSAC / ALMA
JOUR 8 : ALMA / LAC SAINT-JEAN
JOUR 9 : LAC SAINT-JEAN / MAURICIE
JOUR 10 : MAURICIE
JOUR 11 : MAURICIE / MONTREAL → FRANCE
JOUR 12 : FRANCE

JOUR 1 : FRANCE → TORONTO / NIAGARA FALLS (130 km - environ 1h30)

Envol à destination de Toronto. Arrivée et accueil à l'aéroport. Transfert à Niagara Falls et installation à l'hôtel Days Inn Lundy's Lane. Dîner libre.

JOUR 2 : NIAGARA FALLS / TORONTO (130 km - environ 1h30)

Petit déjeuner. Excursion à Niagara-on-the-Lake par la route panoramique longeant la rivière Niagara. Retour à Niagara Falls. Excursion en bateau jusqu'au pied des chutes canadiennes dites en fer à cheval. Déjeuner dans un restaurant avec vue panoramique sur les chutes. Départ pour Toronto et tour d'orientation de la Ville Reine. Dîner. Nuit à l'hôtel Carlingview.

JOUR 3 : TORONTO / KINGSTON / GANANOQUE (295km - environ 3h30)

Petit déjeuner. Départ vers la région des Mille-Îles. Tour d'orientation de Kingston, ancienne capitale du Canada. Déjeuner. L'après-midi, croisière (1h) autour des îles et îlots qui parsèment, sur près de 80 km, le fleuve Saint-Laurent. Dîner. Nuit à l'hôtel Colonial Resort.

JOUR 4 : GANANOQUE / OTTAWA / MONTREAL (365 km - environ 4h)


Petit déjeuner. Départ pour Ottawa, qui occupe un magnifique site sur la rive sud de la rivière Outaouais. Tour d'orientation de la ville avec la rue Wellington, la colline du Parlement, le canal Rideau, le Château Laurier, Byward Market... Déjeuner. Route pour Montréal. Dîner de "smoked-meat", spécialité montréalaise. Nuit à l'hôtel Gouverneur en centre-ville.

JOUR 5 : MONTREAL / QUEBEC (250 km - environ 3h)

Petit déjeuner. Visite guidée de Montréal. Vous découvrirez le Vieux-Montréal, la place d'Armes, la place Jacques-Cartier... Déjeuner libre. 🦶 En début d'après-midi, vous pourrez profiter d'une promenade sur les sentiers du parc du Mont Royal, qui vous mènera jusqu'au belvédère offrant une vue panoramique sur la ville. Puis départ en direction de Québec. Arrivée à Québec par le traversier. En cours de route, dégustation

de délicieux beignes à la fabrique “Les Délices d’Antan”. Installation à l’hôtel Repotel Henri IV pour deux nuits. Dîner.


JOUR 6 : QUEBEC

Petit déjeuner. Visite guidée de Québec, la seule ville fortifiée d’Amérique du Nord. Vous découvrirez les plaines d’Abraham, la place Royale, la vieille ville et ses remparts, le quartier du Petit-Champlain, la place d’Armes... Déjeuner. Poursuite avec un petit tour de l’île d’Orléans. Continuation vers les chutes Montmorency.  Les plus courageux pourront faire le tour des chutes par le pont suspendu et les escaliers panoramiques d’où les points de vue sont exceptionnels. Dîner.

JOUR 7 : QUEBEC / TADOUSSAC / ALMA (400 km - environ 5h30)

Petit déjeuner. Départ pour le petit port de Tadoussac, considéré comme l’une des plus belles baies du monde. Déjeuner. Embarquement pour une croisière d’observation des baleines, guidée par des experts navigateurs et biologistes. Découverte de ces impressionnants mammifères : bélugas, rorquals, phoques, et avec un peu de chance la baleine bleue, plus grand mammifère de la planète. Poursuite par la route du Fjord du Saguenay. Dîner. Nuit à l’hôtel Le Montagnais.


JOUR 8 : ALMA / LAC SAINT-JEAN (150 km - environ 2h)

Petit déjeuner. Départ pour la découverte du Lac Saint-Jean.  Vous pourrez profiter d’une marche dans le parc régional des Grandes Rivières. Route vers le zoo de Saint-Félicien, réputé pour être le plus beau du Québec. Déjeuner. Puis à bord d’un petit train grillagé, vous traverserez de vastes enclos dans lesquels évoluent les animaux sauvages en liberté. Vous découvrirez des ours, des caribous, des bisons, des orignaux, des loups... dans leur habitat naturel. Goûtez à la tarte au bleuets et au thé à l’érable lors d’une pause. Dîner. Nuit à l’hôtel Motel Roberval.

JOUR 9 : LAC SAINT-JEAN / MAURICIE (330 km - environ 4h30)

Petit déjeuner. Départ pour la région de la Mauricie, composée de collines, de lacs et de cascades. Déjeuner en cours de route. Arrivée et installation à la pourvoirie du Lac Blanc pour deux nuits. Vous pourrez profiter des aménagements du site : plage, randonnée pédestre pour l’observation de la faune et la flore locale, activités nautiques sur le lac : canot, kayak, pédalo... En fin d’après-midi, animation “Parlure québécoise”. L’occasion d’une franche rigolade sur les expressions québécoises. Dîner.

JOUR 10 : MAURICIE

Petit déjeuner. Départ pour la visite d’un barrage de castors. Accompagnés d’un guide, vous partirez à la découverte de ces formidables ingénieurs de la forêt. Reste de la journée libre pour profiter des installations du site.  Ceux qui le souhaitent pourront partir pour une randonnée sur les sentiers environnants. Déjeuner et dîner à la pourvoirie.

JOUR 11 : MAURICIE / MONTREAL → FRANCE (135 km - environ 2h)

Petit déjeuner. En fonction des horaires de vol, départ pour Montréal. Arrêt en cours de route pour déjeuner dans une cabane à sucre. Vous goûterez aux spécialités de l’érable dans une atmosphère typiquement québécoise. Transfert à l’aéroport. Assistance aux formalités d’enregistrement et envol à destination de la France. Dîner et nuit à bord.

JOUR 12 : FRANCE

Petit déjeuner à bord. Arrivée en France.

LES + :

- Déguster les spécialités québécoises tout au long de votre parcours.
- Observer des ours, des caribous, des bisons, des orignaux, des loups... dans leur habitat naturel au zoo de St Félicien, l’un des plus beaux du Québec.
- La balade dans le parc régional des Grandes-Rivières, de grands espaces propices au dépaysement.
- Les deux nuits au cœur de la nature québécoise pour se ressourcer.

Note importante : Le descriptif du circuit doit être considéré comme idéal ; il est susceptible de modifications au regard de considérations indépendantes de notre volonté (modification de la grille aérienne ou d’horaires, jours de marché, conditions climatiques ou naturelles...).

Dates de départ	CIE	Prix TTC/pers. de Paris
6 juin 2021	AF	2195 €
8 août 2021**	AF	2595 €
8 septembre 2021**	AF	2395 €
15 septembre 2021**	AF	2395 €
22 septembre 2021**	AF	2395 €
4 octobre 2021**	AF	2395 €
<i>Supplément Single</i>		500 €
<i>Réduction triple*</i>		-30 €
<i>Réduction quadruple*</i>		-50 €

*Chambres composées de 2 lits doubles.

**Dates et tarifs sous réserve de modification à l'ouverture des vols.

MINIMUM 10 PARTICIPANTS REQUIS MAXIMUM 38 PARTICIPANTS

NOS PRIX COMPRENNENT :

- Les vols internationaux Paris / Toronto - Montréal / Paris directs en classe économique avec Air France.
- Les transferts et transports terrestres en autocar privé durant tout le circuit.
- Les services d'un guide parlant français durant tout le circuit
- Les visites et excursions mentionnées au programme.
- L'hébergement 10 nuits base chambre double en hôtels de 1ère catégorie standard excentrés mentionnés ou similaires (excepté à Montréal, hôtel en centre-ville).
- La pension complète du petit déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 11.
- Les taxes locales, provinciales et fédérales.
- Les taxes et le service dans les hôtels et les restaurants.
- Les taxes d'aéroports internationales : 325 € de Paris (révisables).

NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :

- Les repas mentionnés comme libres.
- Les boissons.
- Le port des bagages.
- Les dépenses personnelles.
- Les activités optionnelles.
- Les pourboires aux guides et au chauffeur. Il est recommandé de laisser environ 4 \$ par jour et par personne.
- Les assurances annulation, assistance-rapatriement, bagages : à souscrire à l'inscription.
- Les frais d'autorisation AVE (environ 7 \$ CAD).
- Le carnet de voyage : 28 € (pochette en tissu, étiquette bagage, petit guide et document de voyage).

CONDITIONS GENERALES :

Les tarifs sont fluctuants, sujets à modifications en cas d'augmentation des prix du carburant ou du transport aérien. Tous nos tarifs sont donnés à partir des indications de nos fournisseurs. Ils sont susceptibles d'être modifiés jusqu'à 30 jours de l'arrivée, principalement en fonction des taxes d'état et des taxes de séjour en vigueur, ainsi que du prix de l'essence. Pour des raisons techniques, ce circuit ainsi que certains éléments du programme peuvent être modifiés ou remplacés.

HEBERGEMENT : Les participants souhaitant s'inscrire en chambre double à partager devront acquitter le supplément chambre individuelle dans le cas où ne se présenterait aucune autre personne pour partager la même chambre (se reporter à nos conditions particulières de ventes rubrique « Prix forfaitaire - chambre à partager »).

NOMBRE DE PARTICIPANTS : Vous serez rattaché à un groupe de 38 voyageurs approximativement, sous réserve de réunir le nombre minimum de participants requis pour ce voyage soit 10 personnes.

PERSONNE A MOBILITE REDUITE : Nous ne pouvons pas garantir les conditions adéquates en matière d'accessibilité (transports, visites, hébergements etc...). De façon générale, ce voyage n'est donc pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

Transport aérien et PHMR : Conformément au Règlement CE n°1107/2006 du 5 juillet 2006, si un participant présente un handicap ou une mobilité réduite requérant une attention particulière, en raison de son état physique, intellectuel ou de son âge, est tenu d'en informer ATC 48h avant l'heure de départ au plus tard. ATC pourra déconseiller ou refuser au participant présentant un handicap ou une mobilité réduite, la réservation d'un voyage incluant un transport aérien, dès lors que les exigences de sécurité ou la configuration de l'aéronef rendent le transport impossible.

FORMALITES ADMINISTRATIVES : Il est essentiel de vous tenir informé des formalités de police et de santé du pays visité au moment de votre réservation puis de votre départ. <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etats-unis/#entree>. Il vous appartient de vérifier la validité de vos documents de voyage et de vos vaccinations, ainsi que de faire les éventuelles démarches nécessaires dans les délais impartis. Vous êtes invité à vous tenir informé, jusqu'au départ des risques politiques, météorologiques et sanitaires pouvant survenir sur la destination. Les informations ci-dessous sont communiquées selon les données disponibles à la date d'établissement du programme du voyage. Nous vous conseillons de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites indiqués ci-dessus et de vous inscrire sur le site ARIANE : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

FORMALITES POUR LES RESSORTISSANTS FRANÇAIS :

Passeport : Passeport en règle pour les ressortissants français dont la validité dépasse d'au moins un jour le séjour projeté au Canada.

Visa : Le Canada a mis en place un programme d'autorisation de voyage électronique (AVE) ; les citoyens en provenance de pays dispensés de visa devront obtenir une autorisation électronique avant d'entrer au Canada par voie aérienne ou d'y transiter.

Des frais de 7 \$ sont à payer pour l'examen de la demande d'autorisation de voyage électronique. L'autorisation de voyage électronique est valide pour une période de cinq ans à compter de sa délivrance au demandeur ou jusqu'à la première en date des dates ci-après si celles-ci surviennent avant l'expiration de cette période :

- a) la date d'expiration du passeport ou autre titre de voyage du demandeur;
- b) la date d'annulation de l'autorisation de voyage électronique;
- c) la date à laquelle une nouvelle autorisation de voyage électronique est délivrée au demandeur.

La demande d'autorisation de voyage électronique doit être faite au moyen du système électronique que le ministère (Immigration et citoyenneté Canada) met à disposition sur le lien suivant : <https://onlineservices-servicesenligne.cic.gc.ca/eta/welcome>. Une fois que vous aurez reçu le mail de confirmation de votre AVE, il est fortement conseillé d'aller vérifier que le statut de l'autorisation est bien validé. En effet, dans certains cas, la demande peut être approuvée par mail alors que le statut de votre AVE n'est pas validé.

SANTE : Pas de vaccin obligatoire. Comme partout, il est important d'être immunisé contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche (dont la réapparition chez les adultes, même en France, justifie la vaccination pour tout voyage).

Afin de faire face aux frais d'hospitalisation et aux dépenses de santé, très coûteux au Canada, il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (dont la chirurgie et l'hospitalisation) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site du Ministère français de la Santé qui publie des informations et des recommandations sur les risques sanitaires du ou des pays de votre voyage sur le site <http://www.sante.gouv.fr>. Les informations concernant les formalités de santé, mentionnées ci-dessus, ne peuvent se substituer à un avis médical. Nous vous recommandons vivement de consulter un médecin avant votre départ.

CONDITIONS GENERALES & PARTICULIERES DE VENTE : Pour ce voyage, les conditions de vente de notre partenaire se substituent à celles de l'ATC, notamment en ce qui concerne les frais d'annulation. Elles sont jointes ci-après.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques, financières ainsi que des lois et réglementations en vigueur au 01 Mai 2020. Nos prix peuvent varier, à la hausse comme à la baisse, pour tenir compte de l'évolution :

- Des taxes ou redevances sur les services de voyage compris dans le contrat, imposées par un tiers qui ne participe pas directement à l'exécution du contrat, y compris les taxes touristiques, les taxes d'atterrissage ou d'embarquement et de débarquement dans les ports et aéroports : Les taxes d'aéroports sont soumises à variation selon les décisions des autorités concernées. Elles sont précisées à titre indicatif dans les conditions particulières à leur montant en vigueur au moment de la rédaction de la présente brochure. Les taxes de territoire dans certains pays sont à régler sur place en monnaie locale ou en Dollar US. Les taxes d'aéroport et de sécurité peuvent varier en cours d'année selon des décisions gouvernementales, indépendamment de notre voyage et nous nous verrons dans l'obligation de les répercuter si besoin est. Le voyageur s'engage à payer à AMERIGO toutes nouvelles taxes exigées et toutes augmentations de taxes existantes en plus du prix mentionné, décidées par les Gouvernements français et des pays visités ou par tout autre organisme légal ayant autorité de le faire.
- Du coût des carburants : le coût du carburant peut influer à la hausse comme à la baisse sur le montant de la surcharge carburant imposée par les compagnies aériennes. Le coût du carburant est susceptible d'évoluer selon deux facteurs : le coût du carburant en lui-même d'une part et la parité euro - USD d'autre part, les compagnies achetant leur carburant en USD. Le carburant d'aviation utilisé est le Jet Kerosene Cargo QFNWE. La surcharge carburant des compagnies aériennes figure sur la ligne code YQ ou YR. Cette surcharge évolue selon une équation différente selon les compagnies aériennes et dont AmeriGo n'a pas connaissance. Cette surcharge n'est pas remboursable en cas d'annulation après émission du billet. De même, le coût du carburant (gazole) peut influer sur les tarifs pour la partie transport en bus de nos circuits. Nos prix sont donc susceptibles de varier en fonction de l'évolution du coût du carburant.
- A noter qu'un supplément de 200€ par personne s'appliquera pour toute demande de départ anticipé ou de retour différé sur nos circuits. Les frais pour les dossiers "sans transport" sont de 80€ par personne.
- Le cours des devises : les variations des taux de change, et notamment du \$US et du \$CAD, peuvent influer à la hausse comme à la baisse sur le prix total du voyage. Toute variation de prix découlant d'une variation du taux de change sera intégralement répercutée dans le prix de vente du voyage. La fluctuation des devises ne s'applique que sur les prestations qui nous sont facturées en devise \$.
- Toute hausse de prix sera communiquée aux clients via leur agence de voyage au plus tard 21 jours avant la date de départ. Aucune hausse supplémentaire ne pourra intervenir dans les vingt jours qui précèdent le départ. Pour toute hausse supérieure à 8% du prix du voyage, le voyageur aura droit à 3 jours de possibilité de résilier sans frais son contrat. Toute autre hausse du prix inférieure à 8% du prix total du voyage et non acceptée par le client entraînera la facturation des frais d'annulation selon le barème fixé ci-après. Malgré toute l'attention portée à la réalisation de cette brochure, des erreurs d'édition peuvent se glisser. Dans ce cas, le prix exact est indiqué lors de la réservation et confirmé par écrit.

CONDITIONS DE RESOLUTION ET DE MODIFICATION :

Les demandes de résolutions sont prises en compte uniquement les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 18h.

FRAIS STANDARD DE RESOLUTION :

En dehors des cas visés à l'article L.211-14-II du code du tourisme les frais de résolutions standard suivants seront appliqués à compter de la confirmation de réservation.

Pour les circuits accompagnés

Jusqu'à 61 jours avant le départ : 300€ de frais par personne

Entre 60 et 21 jours avant le départ : 50 % du prix total du voyage par personne.

Entre 20 et 8 jours avant le départ : 75 % du prix total du voyage par personne.

A partir de 7 jours avant le départ et en cas de non-présentation : 100 % du prix total du voyage par personne.

Des frais de résolution spécifiques peuvent s'appliquer pour les départs spéciaux (carnaval, fêtes de fin d'année, fêtes des morts, Inti Raym, croisières etc...), nous consulter.

Les billets d'avion sont non modifiables, non remboursables une fois émis.

De ce fait, des frais de 100% du montant du billet d'avion (surcharges carburant incluses) seront retenus.

Ces frais de résolution ont été établis conformément aux dispositions L.211-14-I du code du tourisme et tiennent compte de la date à laquelle intervient la résolution, des économies de coûts et des revenus escomptés du fait de la remise à disposition des services de voyages concernés.

En application des dispositions de l'article L.224-86 du code de la consommation, les taxes aériennes dont l'exigibilité procède de l'embarquement effectif du passager sont remboursables sur demande du passager auprès de la compagnie aérienne. Il s'agit des taxes QW (taxe d'aéroport) et QX (redevance passager).

CHANGEMENT DE NOMS :

Le changement de nom d'un ou plusieurs passagers entraîne obligatoirement les frais suivants, à la charge du voyageur au titre de la modification que cela entraîne :

De 30 jours avant le départ à l'émission des billets : 80€

Après émission : modification possible moyennant des frais imposés par la compagnie aérienne qui vous seront communiqués au moment de la modification. La date d'émission (entre 30 et 10 jours avant le départ) restera à l'appréciation d'AmeriGo, notamment en fonction des impératifs de la compagnie aérienne. Dans tous les cas, si le billet est émis, nous répercuterons l'intégralité des frais facturés par la compagnie aérienne. Aucune modification de nom ne pourra être acceptée directement à l'aéroport. Toute demande de modification de vra être reçue par AmeriGo les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9h à 18h. Toute annulation et changement de nom de participants doit faire l'objet d'une notification écrite. Il en est de même pour un ajout de participant(s) dont les réservations ne seront confirmées que dans la limite des places disponibles.

NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS :

Nos circuits accompagnés sont garantis à partir de 10 personnes minimum (sauf mention contraire). En deçà de ce minimum, nous nous réservons le droit, soit d'annuler les circuits à 60 jours du départ, soit de proposer une autre date en prévenant le voyageur ou son agence de voyage par mail.

LE PROGRAMME :

Le descriptif du circuit doit être considéré comme idéal ; il est susceptible de modifications au regard de considérations indépendantes de notre volonté (modification de la grille aérienne ou d'horaires de trains, jours de marché, conditions climatiques ou naturelles...). Tout sera fait pour respecter le programme transmis.

RESPONSABILITE INFORMATIONS :

AmeriGo ne peut garantir aucune demande spéciale concernant les repas, l'hébergement et le transport et ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de toutes complications survenant à la suite du non-respect de cette indication. Les hôtels mentionnés dans nos programmes peuvent être remplacés par des hôtels de catégorie identique ou supérieure. L'agence devra aviser ses clients de ce que seule la catégorie de hôtels et leur classement touristique selon les normes du pays d'accueil sont contractuels et considérés comme l'un des éléments essentiels du voyage au sens de l'article L.211-13 du code du tourisme. Par conséquent seul un changement d'hôtel dans une catégorie inférieure à celle prévue au contrat pourra ouvrir droit à dédommagement pour le client.

FORMALITÉS :

Il est de la responsabilité du voyageur de s'informer des formalités de police et sanitaires nécessaires à l'entrée de chaque pays prévu au programme, pour chacun de ses participants. AmeriGo ne peut être tenu pour responsable dans le cas où le client ne serait pas en mesure de satisfaire aux contrôles de santé, de police ou de douane. Il appartient au voyageur de s'informer des formalités pour les passagers de nationalité étrangère. Pour les mineurs, les parents sont tenus d'avoir en leur possession des documents en règle. Tous frais et pénalités deront être supportés par les passagers. Il est ici rappelé que le code du tourisme fait obligation à l'agence de voyages d'informer ses clients des formalités de police et sanitaires pour le franchissement des frontières. Il appartient en conséquence à l'agence de voyages de se conformer à cette réglementation y compris pour les personnes ressortissantes d'un état membre de l'Union Européenne.

MODIFICATIONS DES HORAIRES, RETARDS ET ANNULATIONS DU FAIT DES TRANSPORTEURS :

AmeriGo agissant en qualité d'intermédiaire entre le voyageur et le transporteur, peut être amené à informer le voyageur, parfois très peu de temps avant le départ, d'une modification d'horaire ou de date qui est imposée par le transporteur. Dans le cas où cette modification interviendrait après la signature du contrat mais avant la date de départ, AmeriGo fera parvenir au client un avis de modification d'horaire par écrit. Aucun remboursement ou indemnisation ne pourra intervenir dans le cas où les horaires imposés par les transporteurs aériens, maritimes ou terrestres, entraîneraient une réduction ou une prolongation du voyage inférieure à 24 heures par rapport à l'horaire prévu. La société AmeriGo répond en tant qu'intermédiaire du bon déroulement du voyage sans toutefois être tenu responsable des cas fortuits, des cas de force majeure ou du fait de tiers. Conformément au règlement CE 2011/2004 les Compagnies aériennes sont seules responsables des obligations découlant du droit réglementaire que le vol soit accompli dans le cadre d'un forfait touristique (au sens de la réglementation en vigueur) ou non.

Les horaires de vols qui seraient communiqués sur votre demande avant la réception de la convocation le seront à titre indicatif seulement, et seront susceptibles de modifications. Nous ne pourrions être tenus responsables d'un changement d'horaire entre la réservation et la convocation définitive. Par ailleurs nous vous informons que dans de rares cas, l'aéroport d'arrivée à Paris peut être différent de l'aéroport de départ.

CONDITIONS PARTICULIÈRES AUX TRANSPORTS AÉRIENS :

Les fournisseurs aériens nous obligent à rappeler que toute place, abandonnée à l'aéroport ou au retour ne peut être remboursée, même dans le cas de report d'une date à une autre. De plus, en raison de l'intensité du trafic aérien et suite à des événements indépendants de notre volonté (grèves, incidents techniques ou autres) des retards peuvent avoir lieu. Conformément aux conventions internationales, les correspondances ne sont pas garanties. Aucune indemnisation ne pourra être accordée. Le nom de l'aéroport, lorsque la ville desservie en comporte plusieurs, est également cité à titre indicatif et peut être soumis à des modifications éventuelles pour des raisons de sécurité, de conditions météorologiques ou d'impératifs techniques ou administratifs, sans que celles-ci puissent donner lieu à un dédommagement lorsque ces modifications ont été portées à la connaissance du voyageur avant le départ.

RECLAMATIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.211-16-II du code du tourisme, tout problème lié à une inexécution ou une mauvaise exécution des prestations doit impérativement être signalé sur place auprès de notre représentant local lors du séjour. Toute réclamation doit être adressée dans le meilleur délai après le retour, accompagné de sa preuve justificative, à l'agence de voyage dans laquelle le voyageur a souscrit son voyage, qui transmettra au service client d'AmeriGo. Aucune réclamation introduite plus de deux ans après le voyage ne sera recevable. En tant que membre de l'APST et du SNAV, et conformément à l'article L616-1 du code de la consommation, AmeriGo informe le client qu'il peut, en l'absence de réponse satisfaisante, saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site www.mtv.travel. Les consommateurs résidant au sein de l'Union Européenne ont la possibilité d'introduire leur réclamation sur la plateforme de règlement des litiges en ligne à l'adresse : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR> et en renseignant comme adresse de contact : info@amerigo.fr.

CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES ET INEVITABLES

Une circonstance exceptionnelle et inévitable est un événement extérieur aux parties, ayant un caractère imprévisible et insurmontable qui empêche, soit le voyageur, soit les accompagnateurs, soit l'organisateur, soit le détaillant, soit l'un des prestataires de services concernés, d'exécuter toute ou partie des ou du service de voyage prévu par le contrat. Il en sera ainsi, en cas d'émeute, insurrection, prohibition quelconque édictée par les autorités publiques ou gouvernementales, conditions climatiques, géographiques, sanitaires ou politiques, sur le lieu de destination ou de transit ou à proximité immédiate de ce lieu, susceptibles d'avoir des conséquences importantes sur l'exécution du contrat ou sur le transport des passagers vers le lieu de destination. La faculté de résolution du contrat édictée par l'article L.211-14-II du code du tourisme est appréciée au regard de critères objectifs et indépendants des parties sur la base notamment des recommandations du Ministère français des Affaires Étrangères.

PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES

L'exécution des prestations de voyage souscrites par le voyageur nécessite la collecte par AmeriGo de certaines données personnelles, notamment celles relatives à l'identité et au numéro de passeport de chacun des voyageurs ainsi que le transfert de ces données en dehors de l'Union européenne aux prestataires et/ou aux autorités situés dans les pays de destination des voyageurs. La collecte et le transfert de ces informations sont nécessaires à l'exécution des prestations. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018, les voyageurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles les concernant sur simple demande écrite.